

Catherine Gasser, Nuria del Rey, division Professions médicales, OFSP

Formation et recherche dans le cadre du Masterplan «médecine de premier recours et médecine de base» – dernière ligne droite

Déjà Epiktet (philosophe, 50–125 apr. J. - C.) disait que seul celui qui connaît son but trouve son chemin. Et en effet, nous avons un but dans le cadre du Masterplan «médecine de premier recours et médecine de base»: renforcer la médecine de premier recours et les soins médicaux de base dans le domaine de la formation et de la recherche. Nous avons trouvé le chemin et sommes désormais sur la dernière ligne droite. Grâce à la collaboration constructive de tous les acteurs du domaine de la formation avec les représentants de la médecine de premier recours ainsi qu'avec la Confédération et les cantons, nous avons pu faire bouger beaucoup de choses dans le groupe de travail «formation et recherche».

L'objectif du groupe de travail «formation et recherche» était de renforcer la médecine de famille dans les domaines de la formation pré-graduée universitaire, de la formation post-graduée et de la recherche. Le groupe de travail aspirait également à faciliter l'exercice de la profession de médecin de famille en encourageant de manière ciblée la formation pré- et post-graduée des assistantes médicales. Sur le fond, une vaste sensibilisation aux thèmes pertinents relatifs aux soins médicaux de base et à la médecine de famille était nécessaire. Afin d'atteindre ces objectifs, les travaux se sont déroulés en groupes de travail, dans lesquels tous les acteurs du domaine de la formation et de la recherche en médecine de famille étaient représentés: médecins de famille (comité d'initiative et association professionnelle «Médecins de famille Suisse»), Office fédéral de la santé publique (OFSP), Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), Conférence universitaire suisse (CUS), Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), Institut suisse pour la formation médicale post-graduée et continue (ISFM), Commission interfacultés médicale suisse (CIMS), Académie suisse des sciences médicales (ASSM), Commission des professions médicales (MEBEKO) et Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Les travaux réalisés avec les différents acteurs étaient orientés vers la recherche de solutions. Cette approche participative s'inscrivait dans la stratégie nationale Santé 2020 du Conseil fédéral.

Projets dans le domaine de la formation et de la recherche

Les principales mesures concernant la formation et la recherche sont (voir aussi tab. 1):

- Ancrage légal des soins médicaux de base et de la médecine de famille dans la Loi sur les professions médicales universitaires. Le Conseil fédéral a soumis la proposition de loi correspondante au Parlement au mois de juillet.
- Mise en place et renforcement des instituts de médecine de famille dans toutes les facultés de médecine et ainsi, création de centres d'enseignement et de recherche en médecine de famille. La CUS et le SEFRI ont garanti le coup de pouce financier.
- Adaptation du cursus de formation post-graduée en médecine interne générale au sein de la formation post-graduée médicale et garantie de la période d'assistantat des futurs médecins de famille dans les cabinets de médecins de famille (assistantat au cabinet médical).
- Encouragement des travaux visant à revaloriser la formation pré- et post-graduée des assistantes médicales en tant que partenaires essentielles dans le quotidien du cabinet du médecin de famille.
- Dans le domaine de la recherche: élaboration d'un concept pour la recherche sur les services de santé en Suisse, avec une orientation spécifique vers la médecine de famille, d'ici la fin 2013, par l'ASSM et en collaboration avec les cinq instituts de médecine de famille.

Sur la dernière ligne droite, mais il faut garder le cap

Au vu de tous ces résultats, nous pouvons constater avec plaisir que nous sommes en excellente voie pour renforcer les soins médicaux de base et la médecine de famille dans le domaine de la formation et de la recherche. Les travaux qui ont été définis dans le cadre du Masterplan ont soit déjà été mis en œuvre, soit mis sur les rails de telle manière qu'il n'est pas exagéré de parler d'atteinte des objectifs. Il est malgré tout essentiel de rester sur le pont et d'intervenir lorsque cela est nécessaire. Dans cette optique, des travaux supplémentaires ont été initiés dans le cadre du Masterplan. En font notamment partie la collaboration déjà mentionnée entre la Confédération, les cantons et les communes, la plateforme pour la formation post-graduée en médecine interne générale et l'analyse de la situation actuelle de la médecine de l'addiction confiée aux instituts de médecine de famille. Il faut garder le cap et continuer à avancer ensemble. Nous nous en réjouissons!

Tableau 1

Etat actuel des mesures concernant la formation et la recherche.

Domaine	Thèmes
Loi sur les professions Médicales → Demandes mises en œuvre	<p>Dans le cadre de la révision en cours, des objectifs de formation pré- et post-graduée en médecine de base et en médecine de famille ont été intégrés aux articles correspondants de la Loi sur les professions médicales universitaires. Ces objectifs se basent sur les résultats des discussions qui ont eu lieu entre les représentants de la médecine de famille et l'ISFM/la FMH. Le Conseil fédéral a transmis le projet de loi et le message correspondant au Parlement le 3 juillet 2013.</p>
Formation et Recherche → Demandes mises en œuvre ou en très bonne voie	<p>Les demandes ont été mises en œuvre dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée nationale «Médecine de premier recours – une discipline attractive et d'avenir», qui s'est tenue le 16 mai 2013. • Programme 2013-2016 de la CUS destiné à la mise en place de structures académiques solides pour l'enseignement et la recherche en médecine de famille (4 millions). • Formation universitaire pré-graduée: état des lieux des études 2012/2013 des instituts de médecine de famille dans les facultés de médecine de Suisse – base de comparaison pour le développement au cours des 4 prochaines années. • Formation post-graduée: approbation de nouveaux objectifs d'apprentissage pour les futurs médecins de famille dans le cursus de formation post-graduée en médecine interne générale par les sociétés savantes (SSMG et SSMI) et l'ISFM, et mise en place de la possibilité d'intégrer une orientation «médecine de famille» au sein du titre de spécialiste en médecine interne générale. <p>Les travaux suivants sont en très bonne voie:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un concept pour la recherche sur les services de santé d'ici la fin 2013, sous la responsabilité de l'ASSM. A partir de 2016, un programme national de recherche sur les services de santé, avec une orientation spécifique vers la médecine de famille, devrait être lancé. • Des postes de médecins-assistants en cabinet médical ont déjà été créés par les cantons et d'autres devraient encore être créés. La CDS a recommandé aux cantons de prendre en charge 75% du salaire des médecins-assistants en cabinet médical. L'objectif reste de doubler le nombre de postes de médecins-assistants en cabinet médical (mise en œuvre du modèle PEP). • Un concept de mise en œuvre pour la coordination et la rotation des postes de médecins-assistants, avec des phases de formation post-graduée supplémentaires, est en cours d'élaboration par la Fondation pour la promotion de la formation en médecine de famille (FMF). • L'OFSP soutient la requête d'un examen professionnel (coordinateur/-trice en médecine ambulatoire) déposée par l'Ortra de la formation professionnelle des assistantes médicales auprès du SEFRI. <p>Projets récemment initiés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier de la plateforme «Formation post-graduée en médecine interne générale». • Analyse de la situation actuelle de la médecine de l'addiction par les instituts de médecine de famille. • Encouragement de la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes concernant les soins médicaux de base.

Correspondance:
Dr Catherine Gasser
Abteilungsleiterin Gesundheitsberufe
Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG
Direktionsbereich Gesundheitspolitik
Schwarzenburgstrasse 161
3097 Liebefeld
catherine.gasse[at]bag.admin.ch



Photos: Place Fédérale, 8.12.2011.